

Le débat, ce soir-là, se tenait dans un lycée professionnel d'une grande agglomération et réunissait une vingtaine de participants : 75 % d'enseignants, parents d'élèves pour le reste. Vu le nombre de participants, nous les avons réunis dans un même atelier au lieu des cinq initialement prévus.

La question 16 a été traitée.

En introduction, plusieurs enseignants ont exprimé leur scepticisme sur les intentions du Ministre et la prise en compte des débats : tout n'est-il pas déjà décidé ? Veut-on vraiment résoudre le problème de l'école qui est celui de la société ?

Deux constats s'expriment :

1. le manque de dialogue parents-enseignants
2. le manque d'individualisation des élèves, « pris en bloc ».

Le 1^{er} constat est nuancé, de nombreux témoignages relèvent les conditions favorisant le dialogue et les liens : attitude d'accueil et équipe accessible en permanence.

Interrogés sur les outils, les parents citent :

- le carnet de correspondance, insuffisamment utilisé
- le téléphone.

=> À ce stade, on peut conclure à l'insuffisance des outils ou de leur repérage.

Le 2^e constat - les élèves ne sont pas assez considérés dans leur individualité, on les prend en bloc -, est là encore nuancé. Chaque membre de la communauté éducative peut avoir des approches différentes. Dans certains enseignements, en particulier professionnels, on relève des situations favorables.

Au fil des échanges, les participants ont exprimé une satisfaction générale sur l'ambiance et sur les relations enseignants-élèves-parents, le tout facilitant la réussite des élèves. **Plusieurs points à retenir pour les transférer.**

Pour la communauté éducative : importance de la « culture d'entreprise » et du sentiment d'appartenance qui se traduisent par des attitudes et règles communes établies et respectées. Conditions et moyens :

- un « pilote », le proviseur,
- CPE, surveillants, assistants d'éducation (vie scolaire), leur rôle d'interface :
=> augmenter leur nombre pour renforcer les réponses de sécurité, de suivi individuel, d'éducation,
- des effectifs réduits, des dédoublements dans certains cours,
- la coopération des enseignants, le travail en équipe, en amont et pendant les cours,
- la reconnaissance par les personnels et les partenaires : du travail effectué, de la réussite de l'élève.

Pour les élèves,

- Une orientation choisie, espérée et validée,
- la perspective de débouchés et d'insertion dans la vie active,

- la préparation à la vie, l'ancrage dans la réalité,
- des échéances courtes, visibles, par palier successifs (référentiel professionnel - compétences et tâches - à acquérir sur 2 ans),
- l'accueil.

Pour le lycée, on insiste sur la notion de communauté (dans l'établissement, avec les anciens personnels, avec le milieu professionnel...), de réseau, sur l'image renvoyée (claire, identifiée, cohérente), sur le sentiment d'appartenance et l'adhésion.

Missions de l'école

- Instruire, éduquer, apprendre à travailler (en projet) en partenariat, aussi bien en formation initiale qu'en formation continue, faire découvrir (en partenariat) le monde du travail, de la culture, de la vie associative.
- Intégrer dans le monde du travail.

Faire réussir les élèves

Donner du sens et de l'espérance à chaque formation scolaire en proposant :

- des classes à effectif réduit et des dédoublements dans certaines matières,
- un suivi individualisé assurant des aides ou un renforcement des compétences,
- des parcours culturels et de découverte de milieux professionnels,
- et, à l'issue de chaque formation, un emploi.

Améliorer le fonctionnement de l'école

- Renforcer le pôle vie scolaire (sécurité, suivi, aide, soutien, éducation, animation, ouverture culturelle, lien avec les parents, les milieux professionnels et les établissements de proximité...)
- Reconnaître l'investissement professionnel des personnels -considérer le temps de concertation nécessaire aux divers projets, le temps de préparation de cours, le temps d'entretien avec les élèves, les parents, les éducateurs et autres partenaires,
- Intégrer la formation continue dans le service des enseignants,
- Développer des temps de formation continue des personnels sur le temps de vacances des élèves,
- Favoriser la mobilité des personnels,
- Évaluer régulièrement le travail de chacun,
- En conclusion : adapter les statuts aux missions attendues !